

ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ À L'ÉCOLE

Les sexologues appuient les enseignants qui demandent une formation

1^{er} juin 2018 — Les sexologues du Québec regroupés au sein de l'Ordre professionnel des sexologues appuient entièrement la requête des enseignants qui réclament de la préparation et de la formation avant d'être plongés dans l'enseignement des nouveaux apprentissages en éducation à la sexualité. Les sexologues qui sont les professionnels de la sexualité au Québec sont prêts à collaborer à un plan de perfectionnement qui serait applicable dès l'automne 2018 pour faire en sorte que dès 2019, les enseignants avec le soutien des sexologues puissent être en mesure d'enseigner ces nouveaux apprentissages.

Le syndicat des professeurs de Champlain qui regroupe 8,000 enseignants demande à ses membres de ne pas se porter volontaire pour un tel enseignement à l'automne prochain parce qu'il estime que les enseignants ne sont pas adéquatement préparés pour transmettre en toute compétence des notions pour lesquels ils n'ont pas été formés. Le Québec compte introduire, pour tous les élèves du primaire et du secondaire, entre 5 et 15 heures d'éducation à la sexualité. L'Ordre professionnel des sexologues du Québec estime qu'il s'agit là d'une bonne décision, mais ces apprentissages doivent cependant être mis en application avec des ressources adéquatement formées et soutenues tout au long de cette implantation.

Éviter les dérives

Le sujet de ces nouveaux apprentissages étant sensible, les sexologues estiment que les dangers de dérives sont bien évidents. Une précipitation en la matière fait courir le danger d'une remise en question de la pertinence d'un tel cours au primaire et au secondaire. Parmi les autres dangers, il faut aussi mentionner des changements qui pourraient survenir dans la gouvernance, et donc, remettre en question sinon reporter aux calendes grecques l'enseignement de cette nouvelle matière pourtant si essentielle dans le curriculum scolaire.

Appel au ministre de l'Éducation

L'Ordre professionnel des sexologues du Québec fait appel au ministre de l'Éducation pour qu'il mette en place les moyens permettant une implantation adéquate du programme dès septembre 2018. Les sexologues du Québec offrent au ministre de collaborer avec son ministère au programme de formation, de perfectionnement ou de soutien proximal des enseignants qui pourrait s'appliquer dès l'automne.

Sans être trop couteux, la contribution des sexologues serait de nature à renforcer les capacités professionnelles des enseignants et assurer aux parents que ceux-ci sont adéquatement préparés pour l'éducation à la sexualité de leurs enfants, et ce, tant au primaire qu'au secondaire.

À propos de l'Ordre professionnel des sexologues du Québec

L'Ordre professionnel des sexologues du Québec a pour mission de veiller à la protection du public et encadre plus de 695 sexologues. Il veille à la qualité des services sexologiques offerts par le contrôle, le développement et le maintien des compétences de ses membres. Il valorise la profession, défend l'accessibilité des services et fait la promotion de la santé sexuelle.